

ATTESTATION DE CONFORMITÉ

LOCAUX A RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET ASSIMILÉS

neufs
existants

SERVICES GÉNÉRAUX DE BÂTIMENTS D'HABITATION

neufs
existants

formule émise le : 23/11/2012
valable jusqu'à : 23/11/2014

CACHET DE L'INSTALLATEUR

SNIE
3 Rue MOZART BP 31
77251 BRIE COMTE ROBERT CEDEX



VISA DU CONSUEL
(Comité National pour la Sécurité des Usagers de l'Électricité)
organisme agréé par le Ministère de l'Industrie

(obligatoire pour la mise en service de l'installation)

SNIE
3 Rue MOZART BP 31
77251 BRIE COMTE ROBERT CEDEX

L'installateur soussigné atteste que l'installation électrique, objet de cette attestation, est conforme aux prescriptions de sécurité en vigueur et que les parties rénovées sont compatibles, du point de vue de la sécurité, avec les parties non rénovées.

• LOCAUX À RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE

Nom de l'établissement :

Activité :

Surface en m² : s.-sol : , R-d-c : , Étage :

• SERVICES GÉNÉRAUX DE BÂTIMENTS D'HABITATION

- Nature des installations ECLAIR.SGX+ASCENSEUR BAT 1A

Date : 03/01/2013

BOISSY ST.LEGER - (LOGT 1A)

• NOM DU CLIENT : 2903 - NEXITY FERREAL -

• ADRESSE DU CHANTIER :

Rue : BOULEVARD DE LA GARE

N° : 6

Batiment : SG1A

Lieu-dit :

Commune : BOISSY ST LEGER

Code postal : 94470

, Signature : Signée électroniquement par
SNIE (535)

DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

ACCOMPAGNANT LE SCHÉMA UNIFILAIRE CI-JOINT

ECLAIRAGE SGX (ECL. + SUPERSTRUCTURE) + ASCENSEUR BATIMENT 1A

- TARIF BLEU
- TABLEAU DE PROTECTION
- PRISES DE COURANT + TERRE EN PALIER OUGAINES PALIERES + LOCAUX TECHNIQUES
- ECLAIRAGE SUR MINUTERIE EN PALIER ET ESCALIER + LOCAUX TECHNIQUES
- ECLAIRAGE EXTERIEUR SUR HORLOGE ASTRONOMIQUE
- ALIMENTATION CONTROLE D'ACCES
- ALIMENTATION V.M.C.
- ALIMENTATION ASCENSEUR
- ALIMENTATION ALARME TECHNIQUE

Date probable de mise sous tension définitive :

Dans le cas d'un établissement recevant du public préciser ici l'effectif maximum admissible :

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente du Consuel
L'établissement d'une attestation faisant état de faits matériels inexacts est passible des sanctions édictées par l'article 441-7 du code pénal

SC 108 A



60212000085937

1313100
01.10.82

1313100
01.10.82

1313100
01.10.82

1313100
01.10.82

ATTESTATION DE CONFORMITÉ

LOCAUX A RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET ASSIMILÉS	neufs _____	<input type="checkbox"/>
	existants _____	<input type="checkbox"/>
SERVICES GÉNÉRAUX DE BÂTIMENTS D'HABITATION	neufs _____	<input checked="" type="checkbox"/>
	existants _____	<input type="checkbox"/>

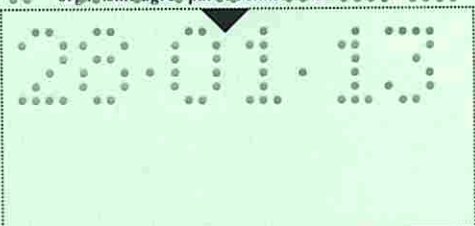
formule émise le : 23/11/2012
valable jusqu'à : 23/11/2014

CACHET DE L'INSTALLATEUR

SNIE
3 Rue MOZART BP 31
77251 BRIE COMTE ROBERT CEDEX



VISA DU CONSUEL
Comité National pour la Sécurité des Usagers de l'Électricité
organisme agréé par le Ministère de l'Industrie



(obligatoire pour la mise en service de l'installation)

SNIE
3 Rue MOZART BP 31
77251 BRIE COMTE ROBERT CEDEX

L'installateur soussigné atteste que l'installation électrique, objet de cette attestation, est conforme aux prescriptions de sécurité en vigueur et que les parties rénovées sont compatibles, du point de vue de la sécurité, avec les parties non rénovées.

• LOCAUX À RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE

Nom de l'établissement :
Activité :
Surface en m² : s.-sol : , R-d-c : , Etage :

• SERVICES GÉNÉRAUX DE BÂTIMENTS D'HABITATION

- Nature des installations PARK+CHAUFFERIE AB-LOGT 1

Date : 03/01/2013

BOISSY ST.LEGER - (LOGT 1A)
• **NOM DU CLIENT :** 2903 - NEXITY FERREAL -
• **ADRESSE DU CHANTIER :**
Rue : BOULEVARD DE LA GARE N° : 6
Bâtiment : PKAT
Lieu-dit :
Commune : BOISSY ST LEGER
Code postal : 94470

, Signature : Signée électroniquement par
SNIE (535)

DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

ACCOMPAGNANT LE SCHEMA UNIFILAIRE CI-JOINT

ECLAIRAGE PARKING SGX + CHAUFFERIE BAT A.B -LOGEMENT 1)

- TARIF BLEU
- TABLEAU DE PROTECTION
- ECLAIRAGE SUR MINUTERIE + PERMANENTS + BLOCS SECOURS
- ECLAIRAGE EXTERIEUR SUR (INTERRUPTEUR CREPUSCULAIRE) HORLOGE ASTRONOMIQUE ET/OU DETECTEUR
- ECLAIRAGE EN SIMPLE ALLUMAGE - PRISE DECOURANT + TERRE - BLOCS SECOURS EN LOCAUX TECHNIQUES (LOCAL BT, SOUS STATION DE CHAUFFAGE, LOCAL EAU, ETC...)
- ALIMENTATION PORTE DE PARKING
- ALIMENTATION ARMOIRE TV.
- ALIMENTATION CHAUFFERIE

Date probable de mise sous tension définitive :

Dans le cas d'un établissement recevant du public préciser ici l'effectif maximum admissible :

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente du Consuel
L'établissement d'une attestation faisant état de faits matériels inexacts est passible des sanctions édictées par l'article 441-7 du code pénal

SC 108 A



60212000085938

195000
01.10.50

195000
01.10.50

195000
01.10.50

195000
01.10.50